





Retournez votre bulletin d'adhésion :

- par courrier à Césarine Adhésions/Carole DI GIUSTO 5 Rue Des Courlis 40280 Saint Pierre du Mont
- par courriel à tresorerie@cesarine.org

Réglez votre adhésion :

- par chèque libellé à l'ordre de « Association Césarine »
- en espèces : auprès d'une animatrice Césarine, au cours d'un groupe de parole
- par virement bancaire: CCM Toulon Le Mourillon 69 boulevard de Bazeilles 83 000 Toulon IBAN FR76 1027 8079 8900 0203 5580 139 - BIC CMCIFR2A
- par Paypal (www.cesarine.org/cesarine/aidez_nous) ou HelloAsso.com (https://www.helloasso.com/associations/cesarine)

Un reçu fiscal vous sera adressé par courrier. Vous pouvez déduire 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Ces informations sont utilisées uniquement à des fins statistiques et ne sont pas transmises à d'autres organismes. La loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous donne un droit d'accès, de modification et de suppression sur vos données. Vous pouvez exercer ce droit par courrier à l'adresse du siège social ou courriel à info@cesarine.org